

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 7 août 2017, à 19 h, présidée par M. Marcel Langlois, maire et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers suivants :

Mme Manon Rousseau, M. Jonatan Audet, M. Guy Lapointe, M. Serge LaRoche et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Caroline Poirier, conseillère, est absente.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2017-185

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est rédigé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2017**

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2017 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

**EN CONSÉQUENCE,**

2017-186

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2017 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET/OU DOSSIERS**

- Le contrat concernant la vente du terrain situé au 53, chemin du Belvédère a été signé le 31 juillet.
- Le projet de drainage, d'imperméabilisation et d'isolation de la fondation de l'église Chalmers a été déposé au programme TECQ. L'attente du changement de statut du projet présenté auparavant a causé le délai pour le dépôt.

**5. RAPPORT DU MAIRE**

- **Le maire Marcel Langlois**
  - Membre d'office de tous les comités municipaux
  - Représentant à la MRC
  - Équipe de développement des municipalités au CLD
  - Équipe de développement du Haut-Saint-François au CLD
  - Comité de la route 257 de la MRC
  - Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) à la MRC
  - Comité de sécurité publique de la MRC
  - Comité du Cogesaf

5 juillet rencontre avec le chef pompier  
5 juillet séance ordinaire du conseil  
11 juillet atelier du conseil des maires de la MRC  
16 juillet *Bike Stop 108*  
26 juillet rencontre concernant le regroupement de services incendie  
28 juillet accueil de la députée Mme Marie-Claude Bibeau  
31 juillet signature du contrat pour la vente du terrain 53, chemin du Belvédère  
31 juillet atelier du conseil

## **6. MEMBRES DU CONSEIL**

Responsabilité des élus et liste des réunions auxquelles ils ont assisté en juillet 2017.

### **- Le conseiller Guy Lapointe**

- Remplaçant au conseil des maires de la MRC
- Municipalité amie des aînés et politique familiale
- Sécurité civile
- Sécurité incendie, ambulance
- Représentant au comité *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
- Comité de gestion d'Internet à haute vitesse à la MRC

5 juillet séance ordinaire du conseil  
11 juillet rencontre avec la responsable de *Transport de personnes du HSF*  
26 juillet rencontre concernant le regroupement de services incendie  
31 juillet atelier du conseil

### **- La conseillère Caroline Poirier**

- Loisirs : animation et participation
- Comité des loisirs de la MRC
- Loisir : infrastructures et équipements d'entretien
- Représentante au Conseil Sport et Loisir de l'Estrie
- Représentante au Parc-en-ciel

5 juillet séance ordinaire du conseil  
31 juillet atelier du conseil

### **- Le conseiller Jonatan Audet**

- Loisir : infrastructures et équipements d'entretien
- Bâtiments municipaux
- Développement

5 juillet séance ordinaire du conseil  
25 juillet test d'éclairage au stationnement du pont couvert  
31 juillet atelier du conseil

### **- Le conseiller Serge LaRochelle**

- Tourisme
- Culture
- Environnement
- Inode Estrie
- Bâtiments municipaux
- Développement

5 juillet séance ordinaire du conseil  
16 juillet *Bike Stop 108*  
25 juillet test d'éclairage au stationnement du pont couvert  
26 juillet rencontre concernant le regroupement de services incendie  
31 juillet atelier du conseil

### **- La conseillère Manon Rousseau**

- Tourisme
- Culture
- Environnement
- Inode Estrie
- Municipalité amie des aînés et politique familiale

5 juillet séance ordinaire du conseil  
16 juillet *Bike Stop 108*

26 juillet rencontre concernant le regroupement de services incendie  
31 juillet atelier du conseil  
Suivi régulier des communications sur le compte *Facebook*

- **Le conseiller Martin Loubier**
  - Comité consultatif d'urbanisme
  - Comité consultatif de développement
  - Sécurité civile
  - Sécurité incendie, ambulance
  - Transport adapté
  - Voirie et équipements mécanisés

5 juillet séance ordinaire du conseil  
26 juillet rencontre concernant le regroupement de services incendie  
31 juillet atelier du conseil

## **7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **7.1 DÉPÔT DU CERTIFICAT – RÈGLEMENT N° 340-2017 DÉCRÉTANT L'ACHAT D'UNE BENNE ÉPANDEUR 4 SAISONS ET L'AFFECTATION DE LA SOMME DE 24 096 \$ DU SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 329-2016**

Je, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière du canton de Lingwick certifie

QUE le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 340-2017, selon le dernier alinéa de l'article 553 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, était de 482.

QUE le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 61;

QUE le nombre de signatures apposées a été de zéro;

Je déclare, tel que stipulé sur le certificat émis le 17 juillet 2017 à 19 h 05, que le règlement 340-2017 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

### **7.2 VENTE DU 81, CHEMIN DU BELVÉDÈRE À MME ANDRÉE-ROSE BENOÎT MENDER ET M. JULES-HENRI MENDER**

**ATTENDU QUE** le canton de Lingwick a mis en vente 14 terrains résidentiels situés sur le chemin du Belvédère;

**ATTENDU QUE** Mme Andrée-Rose Benoît Mender et M. Jules-Henri Mender de Toulouse (France) ont fait savoir par écrit à la municipalité leur désir d'acquérir le terrain ayant le numéro d'immeuble 81 ;

**ATTENDU QUE** Mme Andrée-Rose Benoît Mender et M. Jules-Henri Mender ont remis un montant de neuf cents dollars (900 \$) à la municipalité, montant représentant le dépôt d'achat ;

**2017-187**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU que le canton de Lingwick vende à Mme Andrée-Rose Benoît Mender et M. Jules-Henri Mender le lot 4 851 986 du cadastre du Québec, et ayant le numéro d'immeuble 81, chemin du Belvédère, canton de Lingwick, au prix fixé à 4 500 \$ plus les taxes applicables selon la résolution 2011-291.

Mme Andrée-Rose Benoît Mender et M. Jules-Henri Mender s'engagent, à titre d'acquéreurs, à respecter toutes les conditions édictées par la résolution 2011-291 et la résolution #2015-111, ces conditions devront être spécifiées au contrat de vente.

Selon les conditions de vente du terrain, l'acte de vente notarié devra être signé au plus tard après 60 jours suivant la réception de cette résolution et ce, aux frais de l'acquéreur.

Il sera loisible à l'acquéreur de faire effectuer des tests de percolation et autres sur le terrain avant la signature de l'acte de vente à la condition qu'au préalable, il remette à la municipalité une preuve de couverture d'assurance responsabilité civile d'un montant minimal d'un million de dollars et la maintienne jusqu'à la signature de l'acte de vente;

M. Marcel Langlois, maire et Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer pour et au nom du canton de Lingwick l'acte de vente en faveur de Mme Andrée-Rose Benoît Mender et M. Jules-Henri Mender.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **7.3 ENSEIGNE DU CENTRE MUNICIPAL**

**2017-188**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRochelle

ET RÉSOLU QUE l'enseigne du centre municipal soit remplacée, parce qu'il est impossible de la restaurer. Le coût de la nouvelle enseigne, fabriquée par Enseignes A-Gagnon, est de 1 058 \$ plus taxes et inclut le montage graphique et l'installation.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **7.4 ADMQ – COLLOQUE DE LA ZONE ESTRIE**

**2017-189**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale à participer au colloque annuel de l'ADMQ de la zone Estrie le 14 septembre prochain à Scotstown. Le coût d'inscription est de 90 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **7.5 PROCLAMATION – MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

**ATTENDU QUE** la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**ATTENDU QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**ATTENDU QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**ATTENDU QU'** il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**ATTENDU QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**ATTENDU QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**ATTENDU QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**2017-190**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRochelle

ET RÉSOLU de proclamer le canton de Lingwick municipalité alliée contre la violence conjugale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **7.6 SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE – APPUI FINANCIER**

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est fait l'objet d'une poursuite abusive de 1,5 million de dollars en dommages et intérêts par la pétrolière Gastem, suite à l'adoption en 2013 par la municipalité d'un règlement visant à protéger les sources d'eau potable de ses citoyens;

**ATTENDU QUE** les frais à prévoir pour sa défense montent en flèche et que la municipalité de 157 citoyens n'a pas les moyens de faire face à cette poursuite;

**ATTENDU QUE** le dossier Ristigouche concerne toutes les municipalités du Québec, puisque la poursuite de Gastem s'attaque à la capacité des municipalités de protéger leurs sources d'eau potable et qu'une victoire de Gastem créerait un dangereux précédent pour l'ensemble du monde municipal;

**À CES CAUSES;**

**2017-191**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU

QUE le canton de Lingwick appuie la municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est dans ses démarches et que la somme de 250 \$ soit versé à Solidarité Ristigouche en preuve de solidarité;

QU'une copie de cette résolution soit acheminée aux municipalités de la MRC du Haut-Saint-François, aux MRC du Québec, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au ministre des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire et au premier ministre, afin de les sensibiliser à ce dossier du monde municipal québécois.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.7 PRÊT DES TABLES PLIANTES, DES TABLES DE LA CAFÉTÉRIA ET CHAISES EMPILABLES EN BOIS**

**2017-192**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE les tables pliantes, les tables de la cafétéria et les chaises empilables en bois et les chaises empilables en tissus appartenant à la municipalité soient incluses dans le parc de matériel pour les organismes et qu'elles soient prêtées aux mêmes conditions que celles indiquées dans le protocole concernant le prêt de ces équipements et adopté par la résolution n°2017-135. En plus de ces conditions, les chaises en tissus ne pourront être utilisées qu'à des endroits couverts (abris, chapiteaux, etc.) et sur des surfaces rigides non gazonnées. Cette résolution abroge la résolution n°2013-322.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.8 RÉTROCESSION DU 57, CHEMIN DU BELVÉDÈRE – RÉSOLUTION ABROGÉE**

**ATTENDU QUE** lors de la séance régulière de juin dernier, le conseil adoptait une résolution pour la rétrocession du 57, chemin du Belvédère puisqu'une des conditions indiquées dans le contrat de vente, soit la construction d'une résidence permanente dans les deux ans suivants la signature de l'acte de vente, n'était pas respectée;

**ATTENDU QUE** Mme Pascale Dewingaerde et M. Christophe Pierart ont maintenant vendu leur résidence actuelle, qu'ils sont aptes à procéder à la construction de leur résidence permanente sur le terrain en question dès l'automne et qu'ils comptent l'habiter en début d'année 2018;

**ATTENDU QU'** il serait impossible de signer l'acte de rétrocession, de revendre le terrain et d'y voir construire une résidence dans de meilleurs délais que ceux proposés par les propriétaires actuels;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2017-193**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE la résolution n°2017-132 concernant la rétrocession du 57, chemin du Belvédère soit abrogée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.9 ENGAGEMENT DE CRÉDITS**

**ATTENDU QU'** il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

**ATTENDU QUE** les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2017;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2017-194**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-après pour la période d'août 2017;

<b>Engagement de crédits</b>	
<b>Administration</b>	
Stylos personnalisés	120 \$
Sous-chaise (bureau commis)	85 \$
Papier à main, papier toilette	105 \$
<b>Total administration</b>	<b>310 \$</b>
<b>Service incendie</b>	
Test des pompes	135 \$
<b>Total service incendie</b>	<b>135 \$</b>
<b>Voirie – réseau routier</b>	
Panneaux de signalisation	135 \$
Concassé (réserve) 5 voyages	1 200 \$
<b>Total voirie – réseau routier</b>	<b>1 335 \$</b>
<b>Parcs et terrains de jeux</b>	
Réparation fouet	30 \$
Réparation pneu tracteur JD	50 \$
<b>Total parcs et terrains de jeux</b>	<b>80 \$</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>1 860 \$</b>

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.10 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AU 31 JUILLET 2017**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil l'état des activités de fonctionnement au 31 juillet 2017.

**7.11 ADOPTION DES COMPTES POUR LA SUITE DU MOIS DE JUILLET 2017 ET DES COMPTES COURANTS**

N° chèque	Nom	Description	Montant
18108	Revenu Québec	Remises de l'employeur	4 767,37 \$
18109	Receveur général Canada	Remises de l'employeur	1 863,73 \$
18110	Casey Sylvester	Salaire fin 01/07/2017	
18111	Casey Sylvester	Salaire fin 08/07/2017	
18112	Hydro-Québec	Éclairage de rues	225,68 \$
18113	Services cartes Desjardins	Congrès, affiche, Dicom	1 088,64 \$
18114	Casey Sylvester	Salaire fin 15/07/2015	
18115	Bell Canada	Ligne garage	84,37 \$
18116	Bell Canada	Ligne fax	85,01 \$
18117	Comité amis de la culture	Subvention 2017	250,00 \$
18118	Casey Sylvester	Salaire fin 22/07/2017	
18119	Casey Sylvester	Salaire fin 29/07/2017	

18120	MRC du Haut-St-François	Téléphonie	253,98 \$
18121	Centre du camion (Amiante)	Pièces freins c. 2014	424,56 \$
18122	TGS Industriel inc.	Fil à souder	71,51 \$
18123	Fonds info territoire	Avis de mutation	16,00 \$
18124	Garage Marc Routhier	Sablage, peinture boîte	5 701,27 \$
18125	Transport Guillette inc.	Pelle (fossés, ponceaux)	9 114,93 \$
18126	Richard Gosselin	Frais déplacement + cell.	394,00 \$
18127	Pièces d'autos Angus	WD40, lames, coupleurs	99,91 \$
18128	Axion	Frais mensuels	57,43 \$
18129	Wurth	Peinture, nettoyant vitres	327,98 \$
18130	Opération Nez Rouge HSF	Contribution 2017	100,00 \$
18131	Ryan Cork	Coupe de branches, débr.	2 207,52 \$
18132	Peintures Alain Bolduc enr.	Peinture ext. centre mun.	3 276,79 \$
18133	9256-7809 Québec inc.	Pavage	36 654,89 \$
18134	Amoïn Pélagie Kouame	Naissance bébé Éva	200,00 \$
18135	Michel Bourque	Rémunération pompier	70,10 \$
18136	Stéphane Bouffard	Rémunération pompier	122,68 \$
18137	Gabriel Gilbert	Rémunération pompier	46,99 \$
18138	Mathieu Labrie	Rémunération pompier	46,99 \$
18139	Josée Lapointe	Rémunération pompier	50,12 \$
18140	Alain Rousseau	Rémunération pompier	140,21 \$
18141	Xavier Rousseau	Rémunération pompier	52,87 \$
18142	Mario Tardif	Rémunération pompier	181,44 \$
18143	Les Bétons L. Barolet inc.	Rech. et travaux prép.	127 183,05 \$
18144	Martin Loubier	Frais de déplacement	16,00 \$
18145	Stéphane Laroche	Frais mensuels et dépl.	922,33 \$
18146	Hydro-Québec	Église Chalmers	33,15 \$
18147	Hydro-Québec	Centre municipal	183,37 \$
18148	Hydro-Québec	Centre municipal - chauff.	327,19 \$
18149	Hydro-Québec	Bureau	103,87 \$
18150	Hydro-Québec	OTJ	192,03 \$
18151	Hydro-Québec	Pont couvert	57,54 \$
18152	Ent. Robert Verret	Diésel	1 666,84 \$
18153	Marché Bernadin	Essence pelouse	108,89 \$
18154	Quinc. N. S. Girard	Scellant blanc	105,62 \$
18155	Coop des Cantons	Ampoule, fils fouet, bac	136,15 \$
18156	Municipalité de Weedon	Avertisseur perso, boyaux	1 400,00 \$
18157	Services san. D. Fortier	Cuillette mat. rés. (2 mois)	7 853,60 \$
18158	Alsco corp.	Buanderie	72,62 \$
18159	Telus	Site web	11,44 \$
18160	Pascal Sévigny	Chaussures, dépl., cell.	279,13 \$
18161	CSE Incendie et sécurité	Gaffes 12', scie à chaîne	3 018,11 \$
18162	Mécano Pro-Diésel inc.	Valve à frein c. 2014	76,01 \$
18163	Richard Gosselin	Bottes de travail	125,00 \$
18164	Hydro-Québec	Centre village	71,04 \$
18165	Municipalité de Weedon	Épandage abat-poussière	937,13 \$
18166	Valoris-Régie HSF/Sherb.	Enfouissement	2 033,47 \$
18167	Isotech Instrumentation	Nettoyage-rép. 4 habits	543,87 \$
<b>Total des chèques :</b>			<b>215 434,42 \$</b>
6 juil.	Salaires incl. chèques	6 employés	2 788,77 \$
13 juil.	Salaires incl. chèques	5 employés	2 533,69 \$
20 juil.	Salaires incl. chèques	6 employés	2 690,76 \$
27 juil.	Salaires incl. chèques	6 employés	2 756,53 \$
3 août	Salaires incl. chèques	6 employés	2 706,91 \$
7 août	Sylvio Bourque	Rémunération pompier	205,23 \$
7 août	Rém. élu - Martin Loubier	Rémunération élu	92,07 \$
7 août	Rém. élu - Marcel Langlois	Rémunération élu	601,59 \$
7 août	Rém. élu - Jonatan Audet	Rémunération élu	264,07 \$
7 août	Rém. élu - Guy Lapointe	Rémunération élu	264,07 \$

7 août	Rém. élu - Caroline Poirier	Rémunération élu	264,07 \$
7 août	Rém. élu - Manon Rousseau	Rémunération élu	264,07 \$
7 août	Rém. élu - Serge LaRoche	Rémunération élu	264,07 \$
<b>Total :</b>			<b>231 130,32 \$</b>

**2017-195**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 231 130,32 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Certificat de crédit numéro 2017-08-01**

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au montant total de 231 130,32 \$.

**8 PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Aucune question

**9. PAUSE SANTÉ**

De 19 h 28 à 19 h 38

**10 INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**10.1 RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE**

**Rapport de juillet 2017**

- Exercice mensuel
- Rencontre avec le maire pour suivi à propos de l'étude d'optimisation
- Rencontre des directeurs incendie de la MRC
- Intervention route 257
- Présentation d'un projet de regroupement
- Divers achats et travail en caserne

*Stéphane Laroche,*

*Directeur service de sécurité incendie de Lingwick*

**10.2 VÉRIFICATION MÉCANIQUE – CAMION-CITERNE**

**2017-196**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRoche

ET RÉSOLU d'autoriser l'inspection mécanique annuelle obligatoire du camion-citerne du service incendie de même que le changement d'huile. Advenant l'obligation de réparations mineures, celles-ci sont autorisées à être exécutées sur place. Pour toute réparation majeure, la directrice générale et secrétaire-trésorière, le maire et les conseillers délégués aux équipements mécanisés seront avisés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**10.3 PROJET DE REGROUPEMENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ENTRE LES MUNICIPALITÉS DUDSWELL, LINGWICK ET WEEDON**

**ATTENDU QUE** les normes à rencontrer pour les services de sécurité incendie sont de plus en plus grandes et que les orientations gouvernementales ne semblent pas indiquer de répit en cette matière;

**ATTENDU QUE** dans une vision future, il appert que les municipalités n'auront d'autres choix que de regrouper leur service afin d'arriver à répondre à toutes les demandes et à s'assurer que les interventions se fassent de façon à limiter au maximum, voir à enrayer, les risques de poursuite;

**ATTENDU QU'** il est de plus en plus difficile pour les directeurs « à temps partiel » des services incendie de compléter tous les rapports demandés, de s'assurer du suivi du schéma en couverture de risques et aussi du suivi des équipements, des formations, des inspections annuelles, mensuelles et hebdomadaires, etc.;

**ATTENDU QUE** le recrutement de pompiers volontaires est de plus en plus difficile;



**ATTENDU QUE** les municipalités de Dudswell, de Lingwick et de Weedon ont commencé à étudier la possibilité de former un regroupement de leur service de sécurité incendie et que ces municipalités sont en faveur du projet et souhaitent définir un protocole d'entente;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2017-197**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU

DE créer un comité provisoire composé d'un élu, de la direction générale et du directeur du service incendie de chacune des municipalités, afin d'entamer les démarches et de présenter aux trois conseils municipaux un projet d'entente pour regrouper leurs services de sécurité incendie;

QUE les représentants du canton de Lingwick seront Mme Josée Bolduc, directrice générale, M. Stéphane Laroche, directeur du service incendie et M. Martin Loubier, conseiller municipal.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**11 RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE**

**11.1 SEL DE DÉGLAÇAGE**

**2017-198**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRoche

ET RÉSOLU d'effectuer au besoin l'achat d'une quantité approximative entre 90 et 110 tonnes de sel en vrac de la compagnie Sel Warwick. Le prix est fixé à 91,50 \$ la tonne, sans les taxes, livré à Lingwick selon la soumission reçue et ce prix est garanti pour la saison 2017-2018. Le sel servira à la préparation des abrasifs pour l'entretien des chemins d'hiver.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**11.2 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

**ATTENDU QUE** la municipalité recevra, sur recommandation du député de Mégantic, M. Ghislain Bolduc, le montant de 15 000 \$ via PAARRM pour le présent exercice financier;

**2017-199**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU d'utiliser cette aide financière pour procéder à l'installation de signalisation supplémentaire (400 \$, Signalisation de l'Estrie) et de marquage 50 Km/h (100 \$, Lignes de stationnement et sécurité MF) visant à sécuriser les usagers de la route 257 et du chemin Fontainebleau dans le secteur urbain. L'aide financière restante, soit environ 13 500 \$ plus les taxes sera utilisé pour du creusage de fossés par Transport Éric Guillette. Ce montant inclut les coûts pour la pelle avec opérateur au tarif de 92 \$/heure plus taxes et un camion supplémentaire avec chauffeur, au tarif de 77 \$/heure plus taxes, si nécessaire pour le transport de la terre de fossé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**11.3 SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER (PAARRM)**

**2017-200**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **11.4 SCELLEMENT DES FISSURES – ROUTE 257**

**2017-201**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de faire effectuer le scellement des fissures sur la route 257 par Permaroute. Le coût est de 1,65 \$ du mètre linéaire plus 300 \$ de frais de transport et de mise en place. Un camion assurant la sécurité des travailleurs sera aussi fourni pour le montant de 75 \$ / heure plus les taxes. Le montant maximal alloué est de 16 500 \$ plus les taxes. Les travaux devront être réalisés au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **11.5 FAUCHAGE DU STATIONNEMENT DU PONT COUVERT**

**ATTENDU QUE** le conseil est très insatisfait de la qualité du fauchage effectué dans le stationnement du pont couvert, situé au coin de la route 257 et du rang des Pointes;

**ATTENDU QUE** la plus grande partie du foin n'a pas été fauché, mais plutôt couché, qu'il reste des lisières de foin debout et qu'un arbre a été renversé et cassé;

**ATTENDU QUE** pour y faire un accueil convenable, les travaux de fauchage du stationnement devront être repris;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2017-202**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de créditer le montant représentant le temps de fauchage du stationnement du pont couvert, situé au coin de la route 257 et du rang des Pointes, de la facture de Travaux agricoles Richard Lapointe.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **11.6 REPRISE DES TRAVAUX DE FAUCHAGE DU STATIONNEMENT DU PONT COUVERT**

**2017-203**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de confier les travaux de reprise de fauchage du stationnement à M. Jean-François Levasseur. Le tarif est de 60 \$/h plus taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **12 HYGIÈNE DU MILIEU**

### **13 URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

#### **13.1 INSPECTEUR EN BÂTIMENT – FORMATION (MODIFICATIONS RÈGLEMENT Q-2, R.22)**

**2017-204**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRoche

ET RÉSOLU d'autoriser l'inspecteur en bâtiment à suivre la formation concernant les modifications au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R.22) qui sera donnée à Sherbrooke le 10 octobre prochain. Le coût de la formation est de 289 \$ + taxes, (20% Lingwick, 80% Weedon).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **14 LOISIRS ET CULTURE**

#### **14.1 CAMP NATURE DU LAC MCGILL – AIDE FINANCIÈRE**

**2017-205**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE de verser une aide financière de 250 \$ au Camp nature du lac McGill pour l'organisation de l'activité *Souper des chasseurs* prévue en septembre prochain.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **14.2 RÉAMÉNAGEMENT DU PARC-EN-CIEL**

2017-206

IL EST PROPOSÉ PAR Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE suite à l'acceptation du projet présenté au programme *Support à l'action bénévole* octroyant une aide financière de 1 500 \$, le réaménagement du Parc-en-ciel sera effectué, à savoir :

- Installation d'une nouvelle glissoire : coût prévu de 1 000 \$
- Remplacement du matériel du carré de sable : coût prévu de 300 \$
- Replacer et repeindre les éléments en circuit, incluant ajout de paillis : coût prévu de 2 650 \$.

Les coûts indiqués représentent l'achat des matériaux. Les travaux de régie interne sont en sus.

Les fonds pour le paiement de ces dépenses, soit un montant de 2 450 \$, proviendront de l'excédent de fonctionnement affecté au projet Parc-en-ciel.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **14.3 CASES DE STATIONNEMENT – CHEMIN DU BELVÉDÈRE**

**ATTENDU QUE** dans la résolution n°2017-175 le conseil souhaitait faire le lignage des cases de stationnement à l'extrémité du chemin du Belvédère;

**ATTENDU QUE** la soumission de Lignes Maska pour ces travaux ne convenait pas aux attentes et qu'une autre demande de prix a été faite pour le lignage des cases;

**À CES CAUSES;**

2017-207

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU

QUE la résolution n°2017-175 est modifiée de façon à enlever l'item « lignage des cases de stationnement du chemin du Belvédère, du côté sud;

QUE les travaux concernés sont confiés à Lignes de stationnement et sécurité MF, pour un coût d'environ 150 \$ plus les taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **15 CORRESPONDANCE DU MAIRE / SECRÉTAIRE**

La liste de la correspondance reçue est déposée.

#### **16 SUJETS DIVERS**

#### **17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Un citoyen demande aux membres du conseil de révéler leur intention de se représenter aux prochaines élections municipales.
- On s'informe du lieu exact où seront marquées les cases de stationnement. Par la même occasion, des félicitations sont données pour le bel aménagement du site du parc du belvédère.
- Commentaires concernant la mauvaise qualité du fauchage des abords de routes.

#### **18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2017-208

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 20 h 08.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

**CANTON DE LINGWICK**

Marcel Langlois,  
Maire

Josée Bolduc,  
Directrice générale secrétaire-trés.